

SAMETH :

Evolution du plan de soutien AGEFIPH, Informations diverses.

Compte tenu du contexte, nous nous proposons de poursuivre les informations concernant l'évolution du plan de soutien AGEFIPH.

Nous sommes sur une suppression définitive de l'aide à l'aménagement du temps de travail, avec des dossiers ayant eu des avis défavorables, et ce dès le mois de juin. Le fonctionnement par enveloppes selon les aides se met petit à petit en place, les PPS (Prestations Ponctuelles Spécifiques) ont également connu quelques modifications, à souligner la poursuite d'actions comme «VAT» (Vie au Travail).

A la rentrée, nous serons en mesure de vous communiquer davantage d'informations dans la mesure où un point avec l'AGEFIPH est prévu début août pour convenir des modalités de suivi du flux des dossiers.

Plan de soutien AGEFIPH

Rappel :

- **Arrêt de l'aide à l'aménagement du temps de travail (ATT)** en Pays de la Loire **dès le mois de juin**. Par contre, les dossiers qui ont eu un accord favorable seront honorés jusqu'à 60 ans du salarié comme il a été convenu initialement.
- **Enveloppe fermée pour les aménagements de poste de travail, l'aide forfaitaire au maintien dans l'emploi et les prestations ergonomiques.**
- **Enveloppe relative aux études ergonomiques déficients visuels actuellement entièrement consommée (prestataire SIADV)**, ce qui signifie que certains dossiers sont à ce jour suspendus.
- **Formation mesure du plan de soutien avec forfait de 11 € de rémunération.** Pour tous ces dossiers, un cofinancement est à rechercher auprès de l'employeur et de l'OPCA, donc pas de changement majeur.

Ces mesures sont applicables depuis le mois de juin 2010. Les autres prescripteurs devront également présenter des demandes dans le cadre d'enveloppes fermées.

Evolution concernant les PPS

Le marché des PPS étant arrivé à son terme, l'AGEFIPH a donc renouvelé un appel d'offre pour les déficiences visuelles, auditives et motrices.

Pour la déficience visuelle (DV) :

Le mandataire est le SIADV (Service Interrégional d'Appui aux adultes Déficients Visuels) basé à Angers, représenté par un responsable régional en la personne de Mr Bertrand TESSIER, avec un co-traitant qui est l'Institut les Hauts Thébaudières basé à Vertou.

Ainsi les demandes, pour l'ensemble de la région seront traitées par une assistante régionale (Mme BILLE), qui les transmettra ensuite aux différents départements.

Les conseillers techniques sont :

- Mme Nadège SUIRE pour le 44 et le 85.
- Mr Gérard LEROUX pour le 49.
- Mme Gaëtane LEROUX pour le 53 et le 72.

Il reste une seule ergonome intervenante pour l'ensemble de la région : Mme Nathalie CHABIN.

Pour la déficience auditive (DA) :

Le marché sera attribué à compter du 12 juillet 2010, c'est la raison pour laquelle nous sommes dans l'obligation de mettre en suspens les demandes concernant les PPS DA, dans l'attente de l'identification du nouveau mandataire.

Le contenu des PPS :

Il existe maintenant 4 PPS pour les déficiences auditives et visuelles (contre 5 dans le précédent marché), qui sont les suivantes :

- **Evaluation des capacités fonctionnelles dans le cadre du projet professionnel**, c'est-à-dire objectiver un projet et permettre au prescripteur d'identifier les capacités fonctionnelles de la personne.
- **Identification des techniques de compensation à mettre en œuvre au regard des situations identifiées**, c'est-à-dire permettre à la personne d'identifier ses besoins et les techniques permettant de favoriser l'autonomie et permettre au prescripteur de disposer des préconisations.
- **Mise en œuvre des techniques de compensation au regard des besoins et des solutions.**
- **Appui conseil à l'entreprise dans le cadre d'une embauche ou d'un maintien dans l'emploi**, c'est-à-dire informer l'employeur et/ou l'équipe sur la problématique du handicap et les comportements utiles à adopter, faire face à des situations ponctuelles comme des réorganisations, des déménagements.

Pour la déficience motrice (DM) :

Le mandataire est la structure ADAPT basé à St Saturnin (près du Mans), représenté par un responsable régional en la personne de Mr CRISPIN, cette structure compte deux ergonomes intervenants :

- Mme Christine DANAIE
- Mme Aurélie REMONDO

Il existe 3 PPS pour la déficience motrice (qui remplace donc les bilans fonctionnels), qui sont les suivantes :

- **Evaluation des capacités fonctionnelles dans le cadre du projet professionnel**, c'est-à-dire objectiver un projet et permettre au prescripteur d'identifier les capacités fonctionnelles de la personne.
- **Appui à la validation d'un projet professionnel**, c'est-à-dire permettre à la personne de se projeter dans un projet professionnel en tenant compte de ses capacités d'autonomie, permettre au prescripteur de valider les pistes du projet professionnel et de lever les obstacles repérés.
- **Appui conseil à l'entreprise dans le cadre d'une embauche ou d'un maintien dans l'emploi**, c'est-à-dire informer l'employeur et/ou l'équipe sur la problématique du handicap et les comportements utiles à adopter, faire face à des situations ponctuelles comme des réorganisations, des déménagements.

Accompagnement Vie au Travail (VAT)

Cette aide a pour finalité d'accompagner les entreprises et les salariés handicapés dans le cadre d'un projet professionnel, ceci afin **d'optimiser durablement l'employabilité de la personne.**

Sont pris en compte l'évolution professionnelle de la personne et de son handicap, ainsi que l'évolution du poste et des exigences professionnelles qui en découlent. L'intérêt étant que ces exigences ne doivent pas être un frein à la carrière professionnelle du travailleur handicapé.

Il y a pour ce service 4 consultants mandatés pour intervenir sur la Région Pays de la Loire :

- Le cabinet Solutions Productives
- Le cabinet JLO Conseil
- Le cabinet DIVERSEA
- Le cabinet AXOME

Ces différents cabinets contactent les entreprises identifiées par l'AGEFIPH afin de leur proposer :

- Un diagnostic de la situation professionnelle du salarié,
- Des préconisations d'actions,
- Un appui opérationnel si nécessaire.

Anne VIAUD JOUAN
a.viaudjouan@sameth49.net